



guide de
la rentrée
2013/2014

Mairie de Lieusaint
50 rue de Paris - 77127 Lieusaint
01 64 13 55 55



Voici un guide pratique pour vous permettre de préparer la rentrée scolaire 2013.

Il présente notamment la nouvelle organisation de la semaine de nos écoliers de maternelle et d'élémentaire avec la mise en application de la réforme scolaire.

Pour rappel ce qui change :

> 9 demi-journées de travail : les enfants vont à l'école tous les jours de la semaine, y compris le mercredi matin. Le temps de travail est ainsi réparti sur cinq matinées et quatre après-midis.

> De nouveaux horaires d'apprentissages :

- pour les maternels : lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h ; le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 ; le vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h.

- pour les élémentaires : le lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h ; le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 ; le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h.

> Des ateliers d'épanouissement : le vendredi après-midi, après l'école, la commune propose des activités thématiques gratuites de 15 h à 16 h 30 autour du sport, de la culture, des arts, des sciences, de l'environnement...

> Des sorties échelonnées : les heures de sorties actuelles sont maintenues grâce à des sorties échelonnées gratuites organisées les mercredis midi de 11 h 30 à 12 h et les lundis, mardis, jeudis de 16 h à 16 h 30.

Le matin

Les enfants sont accueillis dans un espace spécifique dédié à leur tranche d'âge et organisé en 2 pôles (3-5 ans ou 6-11 ans) dès 7h.

Des jeux et des espaces sont mis à leur disposition pour se réveiller et pour se préparer tranquillement à rentrer en classe. Pour cela les enfants bénéficient

d'une salle de jeux et d'un espace de détente (banquettes, écoute de musique, lecture...).

À 8h20, les enfants rejoignent la cour et sont pris en charge par les enseignants.

À 8h30, début de l'enseignement.

En pratique : La fiche de renseignements concernant l'accueil pré-scolaire vous est remise le jour de la rentrée. Vous devez la remettre complétée, sous 48 heures, au groupe scolaire dont dépend votre enfant.

Le temps du midi :

La coupure du midi remplit 2 missions essentielles : fournir un repas équilibré et favoriser la récupération de l'enfant.

> Les petites sections de maternels :

A 11 h 45 les enfants prennent leur repas.

Vers 12 h 30, ils se voient proposer des activités de détente (futsal, théâtre, dessin, danse...) soit dans la cour soit dans une salle spécialement aménagée pour eux.

À 13 h, les ½ pensionnaires et les externes que les parents ont souhaité ramener pour la sieste sont conduits au dortoir pour un temps calme dédié à l'endormissement.

A 13h45, début de l'enseignement.

> Les moyennes et les grandes sections :

A 11 h 45, après la classe, les enfants se voient proposer des activités soit dans la cour soit dans une salle spécialement aménagée pour eux. Ils ont également accès à une salle « cocon » dans laquelle ils peuvent se reposer.

Entre 11 h 45 et 12 h 30 les enfants prennent leur repas.

Après leur déjeuner, ils se voient proposer des activités de détente (futsal, théâtre, dessin, danse, poterie...).

A 13 h 45, début de l'enseignement.

> Les élémentaires :

Entre 12 h et 13 h 30, les enfants déjeunent.

Des activités par séances de 30 minutes sont proposées aux enfants.

À partir de 13 h 30, des activités plus calmes et l'accès à la salle « cocon » sont organisés afin de préparer l'enfant au temps d'enseignement.

À 14 h, début de l'enseignement.

En pratique :

Le repas du mercredi est assuré dans les écoles pour les familles qui le souhaitent.

La fiche concernant la restauration vous est remise le jour de la rentrée. Vous devez la remettre complétée, sous 48 heures, au groupe scolaire dont dépend votre enfant.



Des accueils de loisirs spécifiques pour les mercredis et les vacances

Les accueils de loisirs fonctionnent toute l'année, les mercredis après-midis et pendant les vacances, sur la base du calendrier scolaire. Cette année, les accueils de loisirs deviennent « thématiques » afin de permettre aux élémentaires de découvrir et d'expérimenter différents loisirs pour susciter des vocations.

- Les enfants peuvent choisir parmi les thèmes suivants : sports et environnement, éducation aux médias, loisirs et vie locale, sciences et nouvelles technologies, arts et cultures du monde.
- Les thématiques sont organisées sous forme de mini-stages d'initiation. Ex : stage photo, stage football, stage sculpture, stage robotique...
- Les mercredis, 4 accueils sont ouverts (l'eau vive, la Chasse, le Petit Prince, Jules-Ferry). Les enfants de Lavoisier sont accueillis à Jules-Ferry à 13 h 30, les parents peuvent récupérer leurs enfants à partir de 17 h sur Jules-Ferry.
- Pendant les vacances, 2 accueils sont ouverts en alternance. Les équipes thématiques viennent sur les accueils pour assurer la continuité du programme éducatif.

En pratique :

Pour les accueils du mercredi après-midi, la fiche de renseignements vous est remise le jour de la rentrée. Vous devez la remettre complétée, sous 48 heures, au groupe scolaire dont dépend votre enfant.

Pour les accueils pendant les vacances scolaires, vous inscrivez vos enfants par période. La fiche d'inscription est donnée dans les structures 3 à 6 semaines avant chaque vacances. Elle est également disponible sur le portail famille : www.lieusaint.fr. Cette fiche doit être rendue impérativement la semaine précédent le début des vacances.

Les ateliers d'épanouissement :

Les vendredis, de 15 h à 16 h 30, sont consacrés aux ateliers d'épanouissement. La commune propose aux élémentaires des activités thématiques gratuites autour du sport, de la culture, des arts, des sciences, de l'environnement... Cependant les parents qui le souhaitent peuvent récupérer leurs enfants à 15 heures.

> En maternelle :

- Motricité
- Ludothèque
- Activités manuelles
- Jeux d'imitation
- Contes, chant, éveil musical

En pratique :

Vous inscrivez vos enfants par période (fiche d'inscription, donnée dans les structures 3 à 6 semaines avant les vacances ou disponible sur le portail famille (www.lieusaint.fr), devant être rendue impérativement la semaine précédente).

La première séance de chaque période d'ateliers d'épanouissement est consacrée à la présentation des activités à vos enfants qui s'inscrivent à celle de leur choix.

> En élémentaire :

Les enfants d'élémentaires sont répartis en 5 thèmes pour une période variant entre 7 et 9 semaines (entre chaque période de vacances) : Les activités sont adaptées en fonction de 2 tranches d'âge : 6/8 ans et 9/11 ans.

- Sports individuels et collectifs (tennis, baseball, badminton...)
- Sciences (activités autour de l'observation de vivarium, de plantes, robotique, astronomie...)
- Culture (arts plastiques, éveil musical, activités à la ludothèque, à la médiathèque, langues, activités manuelles...)
- Multimédia et nouvelles technologies (journalisme, photo, informatique...)
- Loisirs et vie locale (conseil d'enfant, découverte des institutions, sécurité routière...)



L'école multi sports et l'école multi arts :

L'école multi sports et l'école multi arts ont pour objectif de développer chez l'enfant, un intérêt pour les activités sportives et artistiques.

L'école multi sports

- Pour les 4-5 ans : l'éveil sportif a lieu le lundi pour les enfants de l'eau vive, La Chasse, Petit Prince ou le jeudi pour les élèves de Jules-Ferry et de Lavoisier, de 16 h à 17 h 30 (16 places par école sont disponibles).

Sont proposés aux enfants : parcours de motricité, ateliers gymniques, jeux d'adresse, jeux collectifs et des activités d'expression corporelle et artistique.

- Pour les 6-8 ans : la découverte sportive se déroule le mardi de 16 h à 18 h 15, au gymnase Lavoisier (48 places disponibles).

Au programme : jeux athlétiques, course d'orientation, sports collectifs, activités gymniques et artistiques et activités duelles (jeux de raquettes, jeux d'opposition).



L'école multi arts

Elle est destinée aux enfants de 5 à 7 ans.

Les cours ont lieu tous les jeudis de 17 h à 18 h.

Trois groupes de 10 enfants pour trois activités artistiques dans l'année :

- > éveil musical, Maison des musiques au 53 rue de Paris,
- > art plastique, Coté cour au 86 rue de paris,
- > théâtre, Jardin comédien au 53 bis rue de Paris.

En pratique :

Vous inscrivez vos enfants pour l'année scolaire. La fiche d'inscription est disponible sur le site www.lieusaint.fr ou lors du forum des associations (samedi 7 septembre 2013, 10 h/17 h au gymnase Dacoury). Dépôt de la fiche lors du forum ou en mairie (service Enseignement et Animation, bâtiment C, porte 1) ou par mail à contact@ville-lieusaint.fr.
Renseignements EMS : 01 64 13 55 66
Renseignements EMA : 01 60 60 97 51

Attention le nombre de places est limité.

L'école de musique :

Une école de musique associative, gérée par l'association Crescendo, ouvre ses portes. Elle est située à la Maison des musiques au 53 rue de Paris. C'est un lieu de rencontres et d'échanges artistiques où les pratiques collectives sont favorisées.

Il est proposé 2 types d'enseignements :

- > les cours individuels (de 20 à 45 mn en fonction de l'âge et du niveau de l'élève),
- > et les pratiques collectives
 - chorale enfants,
 - chorale adultes,
 - ensemble instrumentaux,
 - groupe de musiques actuelles.

Deux départements sont proposés :

- > Les musiques classiques :
 - Piano
 - Guitare
 - Violon
 - Alto
 - Flûte traversière
 - Flûte à bec
 - Saxophone
- > Les musiques actuelles :
 - Guitare électrique
 - Basse électrique
 - Batterie

En pratique :

Les inscriptions se font directement auprès de l'association CRESCENDO.

Renseignements au 06 60 87 22 89 & 06 60 06 07 62 ou directement lors du forum des associations le samedi 7 septembre 2013, de 10h à 17h au gymnase Dacoury.



Cette liste est donnée à titre d'exemple, les cours seront confirmés en fonction des demandes et attentes. Ainsi, d'autres enseignements pourront venir la compléter.

Enfin, cette école permet la location d'un studio de répétition équipé (batterie, amplis, sono...).

DATES VACANCES SCOLAIRES ANNÉE 2013/2104 - ZONE C

Rentrée scolaire des élèves Mardi 3 septembre 2013

Vacances d'automne Samedi 19 octobre 2013 > Lundi 4 novembre 2013

Vacances de fin d'année Samedi 21 décembre 2013 > Lundi 6 janvier 2014

Vacances d'hiver Samedi 15 février > Lundi 3 mars 2014

Vacances de printemps Samedi 12 avril > Lundi 28 avril 2014

Début des vacances d'été Samedi 5 juillet 2014

Mairie de Lieusaint
50 rue de Paris - 77127 Lieusaint
01 64 13 55 55
www.lieusaint.fr

